



Le mot du maire

Bonjour à tous,

Mariannick étant en arrêt maladie à partir du 8 avril, une nouvelle secrétaire est arrivée en vue de son remplacement (qui devrait durer quelques semaines). Je vous remercie de réserver le meilleur accueil à Véronique pour que tout se passe le mieux du monde.

D'autre part, une nouvelle équipe a pris les rênes du comité des fêtes avec l'ambition de perpétuer les fêtes traditionnelles : 14 juillet, brocante de septembre ... et également apporter des nouveautés. Il souhaite perdurer des fêtes avec le club de foot et le nouveau bureau recherche des bénévoles pour contribuer à la réussite des différentes manifestations. Je souhaite bon courage et plein de réussites à cette nouvelle équipe.

Bien à vous

Le Maire,
Thierry LE GONIDEC

Les brèves ...

➤ **Le Ty Kaouet sera fermé tout le mois d'avril.** Durant cette période, **le pain BARASOL sera à prendre le lundi directement à Kerbiette comme le vendredi pour les Pizzas.** Pour le pain de Patrick Le Du du Jeudi, il sera présent sur le parking de la mairie de 18h15 à 19h15.

A vos agendas pour le mois d'Avril 2024

➤ **Le samedi 13 et dimanche 14 avril** : concours de boules organisé par la société de Chasseur.

➤ **Le dimanche 5 mai à 17h** : L'association Avel Ar c'Hoat accueillera le groupe Bar Awel en concert à la salle des fêtes.



Conseil municipal du 27 mars 2024

L'objectif est de vous donner une synthèse des décisions prises lors du dernier conseil municipal (*cette rédaction ne vaut pas un procès-verbal*).

1- Vote du Budget 2023 (compte Administratif) :

Après avoir rappelé les orientations de 2023 : Maitriser les coûts de fonctionnement pour améliorer les résultats de la commune, et s'approprier et cadrer les deux projets importants : le lotissement et la salle des fêtes, le budget de la commune de 406 741€ a été présenté avec une approche analytique pour avoir une vision par grandes rubriques : Bibliothèque, entretien des bâtiments, voirie, scolarité, ...

On peut noter les points significatifs suivants (confortés par l'analyse de la DGFIP) :

- La diminution des charges de fonctionnement : électricité, carburants, ...
- Augmentation de la capacité d'autofinancement qui permet de dégager du budget pour les projets d'investissement à venir,
- Le fonds de roulement a fortement augmenté qui donne de la réserve pour les investissements,
- L'endettement est passé de 8,9 années en 2021 à 2.85 années (nombre d'années au regard de la Capacité d'autofinancement pour rembourser les dettes).

2- Vote du budget 2024 : Mr Le Maire a présenté les orientations pour 2024 :

- Poursuivre des actions pour réduire les coûts de fonctionnement et améliorer le bilan financier de la commune et ainsi anticiper sur notre capacité à rénover la salle des fêtes (travaux opérationnels en 2025).

Après la phase de transition de 2023 pour appréhender les dossiers : Lotissement, Salle des Fêtes, 2024 sera :

- 1 - Investissement d'extension des réseaux pour mettre en vente 6 lots constructibles pour l'été 2024 (dossier géomètre terminé).
- 2 - Etude d'architecture de la rénovation de la salle des fêtes suite à l'étude de faisabilité qui vient de se terminer (étape de programmation –description précise, appel offre marché public, travaux architectures pour le dépôt de permis)
- 3 – Rénovation des cloches de l'église suite aux diagnostics inquiétants relevés depuis plus de 15 ans
- 4 – rénovation énergétique de la bibliothèque au regard de la consommation (en complément du remplacement du matériel informatique de ce début d'année).

3- Vote du budget lotissement :

La mise en place d'un projet de lotissement nécessite la création d'un budget annexe pour appréhender globalement le coût de l'opération. Les coûts de production représentent 52 961€ (travaux et le coût des terrains, sachant que ceux-ci appartiennent déjà à la commune). Au niveau du budget, nous sommes sur une hypothèse de la vente de deux lots en 2024.

4- Vote des subventions aux associations :

Vote d'une subvention de 150 € aux associations : Anciens Combattants, Avel Ar C'hoat, L'avenir du Leff, Ultimate Frisbee, Société de chasse, et 300€ aux pompiers.



5- Taux d'imposition foncière :

La commune décide de ne pas augmenter le taux d'imposition. (L'Etat augmente de 3,9% la base d'imposition).

6- Groupement de commande d'énergie :

La commune décide d'adhérer au groupement de commandes du SDE22.

7- Droit de préemption :

Pour un bien mis en vente au Rohiou (zone urbaine), la commune décide de ne pas faire valoir son droit de préemption.

8- Panneaux signalétiques :

Dans le cadre de l'obligation d'avoir un adressage complet de l'ensemble des habitations au 1 juin 2024, la commune décide de retenir l'entreprise Breizh MAVASA pour acheter les plaques pour les maisons et les panneaux au regard des deux offres présentées : Breizh MAVASA et SPME22.

9- Désignation des délégués aux organismes extérieurs :

Suite à la démission de Valérie Ameville pour des raisons personnelles, les membres des commissions ont été ajustés.

10 - Vente d'une bande de terrain.

Pour permettre la mise en place d'un droit de passage, il a été demandé à la commune de vendre une bande de terrain. La commune valide le principe sous réserve de la validation d'un CU opérationnel et sous réserve que l'étude du géomètre ne montre pas un dépassement de l'usage actuel (dépassement du grillage).

11- Rapport de la CLECT (Commission Locale des charges Transférées à la communauté de commune)

Le dernier rapport indique qu'une attribution de compensation (AC) a versé à la communauté de commune de 19 660€) du fait du transfert de compétences de l'urbanisme (soit 13 243€) et de 6 417€ pour le SDIS.

Repair'café



Ce samedi 30 mars, sous la houlette de Alain Collet et Michel Lancien, 12 réparateurs ont remis en état de marche une cinquantaine d'appareils.

Beaucoup de monde venu soit pour voir soit pour apporter des appareils en panne, cette matinée fût un réel succès.

Très belle initiative du Forum citoyen.





LE FAOUEÛT 22

SAMEDI 13 AVRIL

ET DIMANCHE 14 AVRIL

CONCOURS DE BOULES

EN DOUBLETTE FORMÉE

PRIX ENGAGEMENT +20%

TIRAGE 15H

ORGANISÉ PAR LES CHASSEURS DE LE FAOUEÛT

Challenge : pour le meilleur joueur des trois concours : samedi 13 avril dimanche 14 avril et samedi 31 août. Carte cadeau d'une valeur de 100 € au restaurant l'Eden Breizh à Guingamp.



Société de chasse

Le samedi 13 et dimanche 14 avril la société de chasse organise un concours de boules en doublette formé.

Prix = engagement + 20 %

Un challenge est prévu pour le meilleur joueur des trois concours : samedi 13 avril dimanche 14 avril et celui prévu le samedi 31 août, avec une carte cadeau d'une valeur de 100 € au restaurant l'Eden Breizh à Guingamp (qui habitent sur le Faouët)

Comité des fêtes

Ce vendredi 29 mars a eu lieu l'assemblée générale du comité des fêtes. Suite à la démission de l'ancien bureau, une nouvelle équipe de 11 personnes s'est constituée dans un mode de fonctionnement « collégial » :

Kevin Antoine : photographe,
Ugo Bscolo : chargé de mission,
Lucié Corouge : art-thérapeute,
Chloé Dutac : assistante vétérinaire,
Céline Ferret : comédienne,
Agathe Girard : enseignantes,
Olivier Goarin : technicien SNCF,
Juliette Lebourgeois : couturière,
Denis Roisil : boulanber,
Dorothe Leminoux : Artisan,
Thierry Le Gonidec : Maire.

Lors de cette assemblée, l'ancienne équipe a été présentée les résultats 2023 avec entre autres le « 14 juillet » : 450 repas, 46 doublettes aux boules, la « brocante » avec le Foot : 90 exposants et 49 doublettes.

Puis la nouvelle équipe s'est présentée et ont exposé leurs motivations et ambitions : « notre motivation, c'est que notre village continue de vivre, de se rassembler, d'évoluer ... de vibrer ».



Club Rives du Leff

Le bureau et le conseil d'administration du club des Rives du Leff ont établi leur programme de l'année :

- Une sortie sur la presqu'île de Rhuys dans le Morbihan le 5 septembre. Inscription jusqu'au 25 avril avec un acompte de 40€ et le solde 46€ avant le départ.
- Un repas " choucroute" avec le club de Pommerit le Vicomte le 17 octobre.
- Le repas de Noël le 12 décembre.
- Au cours de l'année un ou deux concours de belote, date restant à fixer.

Le club est ouvert à toute personne qui le souhaite pour toutes ses activités :

- Boules bretonnes le lundi et jeudi de 14h à 18h,
- Jeux de société le jeudi de 14h à 18h (à la salle des fêtes),
- Loisirs créatifs le mardi de 14h à 17h (à la salle des associations)
- et la marche le mardi (départ du Faouët à 14h)

Avel Ar C'hoat

L'association Avel Ar c'Hoat accueillera le groupe **Bar Awel** en concert le Dimanche 05 mai à 17h00 à la salle des fêtes :

"Bar Awel" coup de vent en breton ! chanson française colorée

Au fil du temps... au fil des rencontres...

Telle une naufragée rescapée, cette poésie de l'âme est juste là pour toi, moi, nous et pour tous les oubliés, pour les Femmes et les Hommes ! pour les survivants et survivantes, pour les belles étincelles, pour l'espoir incessant de nos corps à aimer.

Ici, c'est l'abîme de la douce mélodie parfois électrique. C'est l'abysse, l'endroit où ce n'est pas toujours confortable et on ne sait pas comment s'installer.

Mais c'est là, l'âme qui vit, extravagante et frétilante de liberté !

Alors viens et vibre avec nous.

Avec : Emmanuelle Le Diuzet /chanteuse/autrice/arrangements

David Hopkins/percussions/arrangements

Guillaume Isaac/clarinette/guitare/arrangements



Dimanche 5 mai 17h00 Salle des fêtes de Le Faouët

Entrée :7,00€ et gratuit pour les - de 14 ans

Réservation conseillée au 06 61 78 26 47



Amicale des Anciens Combattants



Cérémonie du 8 mai 2024.

Cette année nous célébrons le 80ème anniversaire des débarquements en Normandie et en Provence. Soyons nombreux pour commémorer la victoire sur la barbarie nazie.

11h15 : Rassemblement à la mairie.

11h30 : Départ du défilé vers le monument aux morts.

Mise en place. Cérémonie. Remerciements des autorités. Séance photo.

12h10 : Vin d'honneur offert par la municipalité.

13h10 : Départ pour le repas de cohésion au restaurant "La vallée" Pontrieux.

Apéritif offert par l'Amicale. (Ricard, whisky, martini, porto...)

Menu : Kir. Assiette de saumon à la parisienne. Pavé de merlu, riz et plats de frites, Assiette de fromages, Bavaroise poire et sa crème anglaise.

Vin rouge et rosé, eau, café. 22€.

Réservation : Merci de vous inscrire avant le 30 avril par téléphone au :

06 41 81 54 99 Serge Lenay. 06 08 77 14 11 Thierry Menguy.

À Toutes et Tous à bientôt de nous retrouver tous ensemble pour la commémoration de la victoire, c'est notre devoir de mémoire.

Maison du Département

Permanence à la salle des associations 3 fois par mois avec une assistante sociale sur rendez-vous au

02 96 55 33 00

La Mine o tri (ex CAS)

est ouvert le 1^{er} samedi du mois de 10h00 à 12h00

Horaires - services

Bibliothèque

Mercredi : 17h30-18h30
Samedi 11h00-12h00
bibliotheque.lefaouet@orange.fr

Co'pain de campagne

Tous les dimanches sur la place de la mairie de 10h00 à 11h00.

Ty Kaouët

Horaires ouvertures :
Lundi à partir de 17h30.
Mardi Mercredi fermé
Jeudi, vendredi à partir de 17h30
Samedi et dimanche 11h/14h et à 17h30
Vente de légumes les lundis de 17h30 à 19h
02.96.33.18.89

Barasol (Boulangerie solaire & bois)

Lundi en fin après midi au Ty Kaouët sur place, les mardis soir (16.00 – 18.00) et les vendredis soir, vente de pizzas à emporter sur commande les vendredis soir de 19.00 à 20.30.
1, Kerbiette 22 290 LE FAOUËT – 06 88 21 63 02

Mairie Le Fauouët

Lundi : 9h00-12h00
Mardi : 9h00-12h00
Mercredi : 9h00-12h00
Vendredi : 9h00-12h00

2 rue d'Argoat
22290 LE FAOUËT
02 96 52 35 61
www.lefaouet.com
mairie22290@lefaouet.com

La lettre mensuelle

Directeur de la publication : 1 adjoint
Photos : Associations et Mairie
Impression : Mairie du Fauouët